université PARIS DIDEROT PARIS 7

Inserm

Institut national
de la santé et de la recherche médicale

2009 - 107 GG/RD

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE,
LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE PARIS DIDEROT – PARIS 7,

vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié
relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'institut national de la santé et de la recherche médicale ;

vu le décret du 18 octobre 2007
nommant Monsieur André Syrota, directeur général de l'institut national de la santé et de la recherche médicale ;

vu l'avis émis par la commission scientifique spécialisée n°7
dans sa séance du 9 au 11 juin 2008 ;

vu la décision n°2005-248
créant l'unité de recherche U 728 et nommant Madame Anne Janin directrice ;

D E C I D E N T

Article 1er : L'unité de recherche U 728 intitulée « GVH, GVL et réponse thérapeutique antitumorale » est prolongée de quatre ans à compter du 1er janvier 2009.

Article 2 : Madame Anne JANIN est reconduite dans ses fonctions de directrice de l'unité de recherche U 728 à compter du 1er janvier 2009 pour une période s'achevant au plus tard le 31 décembre 2012.

Fait à Paris, le 5 janvier 2009

Le Président de l'Université
Paris Diderot – Paris 7

Le Directeur général
de l'Inserm